1^{ère} **étape** : Une fois que vous aurez réceptionné la confirmation par mail de la création de votre Espace Citoyen validée par les agents administratifs de l'École des Arts, vous pourrez à nouveau vous rendre sur le lien internet suivant :

https://www.espace-citoyens.net/schiltigheim/ espace-citoyens/Home/AccueilPublic, afin d'accéder à votre espace personnel.

 $\mathbf{2}^{\texttt{ème}}$ étape : Dans le module « Mon ESPACE PERSO », entrer vos identifiant et mot de passe et cliquer sur « Connexion » à gauche de l'écran.



UN GUICHET UNIQUE EN LIGNE AU BÉNÉFICE DE TOUS ...

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue sur l'Espace Citoyen Premium, destiné à faciliter vos démarches liées à votre vie quotidienne et citoyenne.

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'école de son secteur ou aux services périscolaires à partir des formulaires disponibles en ligne :

- Dossier administratif Péri / extrascolaire
- Inscription en restauration scolaire
- Inscriptions aux activités périscolaires (accueil du matin, garderie temps de pause midi, accueil du soir)
- Inscriptions aux activités extra scolaires (ALSH du mercredi et des vacances)

Cliquer ici pour consulter les manuels d'utilisation de l'ECP

Les formulaires d'inscriptions pour les anciens élèves de l'Ecole des Arts seront disponibles en ligne du 28 juin 2021 au 24 juillet 2021 inclus.

Les formulaires d'inscriptions pour les nouveaux élèves de l'Ecole des Arts seront quant à eux disponibles en ligne à partir du 23 août 2021.

Créez votre espace Citoyen

En saisissant vos identifiants, vous pourrez accéder à votre tableau de bord afin de :

- · Consulter l'historique de vos demandes
- · Suivre l'état de traitement de vos demandes
- Disposer d'un espace numérique de stockage pour vos pièces justificatives

Le Service Scolaire reste à votre disposition au : 03 88 83 84 50 / 03 88 83 84 53

Nos bureaux se situent au 1 er étage de la Mairie et sont ouverts au public

• du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

· le vendredi de 8h30 à 14h00 sans interruption

ATTENTION : Prise de RDV préalable en cliquant ici



ACTUALITÉS



Info Création de compte A la création de votre dossier, vous ne disposez pas des accès aux inscriptions scolaires, Votre...

Lire la suite



Etat Civil Transmettez-nous vos demandes à partir des formulaires disponibles en ligne : Actes d'état...

Lire la suite

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS

2021 Ville de Schiltigheim | Accès au site de la Mairie | Nous Contacter | Mentions légales

0

Connexion

Créer mon espace

dentifiant

passe.

la mairie.

Mot de passe

J'ai oublié mon mot de

JE N'AI PAS D'ESPACE

Créez votre espace personnel qui vous

donnera accès au tableau de bord de vos

demandes existantes, à votre espace de

fonctionnalités facilitant votre relation avec

stockage sécurisé et à d'autres

Avec mon espace,

ie me facilite la ville!

3^{ème} **étape** : Sur la page d'accueil de votre espace personnel, cliquer sur le bouton « Créer une inscription » puis cliquer sur le bulletin d'inscription souhaité. Pour les anciens élèves, un seul bulletin sera proposé ; celui en lien avec l'année scolaire écoulée.





4^{ème} **étape** : Sous l'onglet « LA DÉMARCHE », vous pourrez prendre connaissance des documents communiqués par l'équipe pédagogique, de la plaquette et du règlement de l'École des Arts pour l'année scolaire 2020-2021 avant de cliquer sur « COMMENCER » en bas à droite de l'écran.

PETITE ENFANCE / SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE / ENFANCE ET JEUNESSE / AFFAIRES CULTURELLES MUSIQUE (ICI) - ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 - PREINSCRIPTIONS Eleve		Ourée approximative de cette démarche : 10 mn	
	1 - MA DEMANDE		
ANNULER LA DÉMARCHE		ALLER À L'ÉTAPE 2 >	
	INSCRIT		
Inscrit	Eleve		
* Situation de l'inscrit		*	
* Représentant légal	Représentants 1 et 2		
En cas de séparation ou de divorce, veuillez préciser qui a la garde de l'enfant :		*	
* Autorise la diffusion de l'image et de la voix	O Autorisation O Interdiction		
 Autorise la diffusion des informations du Service des Affaires Culturelles par mail 	O Autorisation		
PIÈCES À FOURNIR :			
Attestation de présence annuelle Harmonie ou ensemble voca	AJOUTER LA PIÈCE À FOURNIR		
• Attestation de responsabilité civile risque			

5^{ème} **étape** : Sous l'onglet « MA DEMANDE », renseigner les champs dans l'encadré « INSCRIT » puis dans l'encadré « PÉDAGOGIE ». A noter : Les intitulés munis d'un astérisque sont les champs à compléter obligatoirement. Cliquer ensuite sur « ALLER A L'ÉTAPE 2 » en bas de page, à droite de l'écran.

CRÉATION D'UNE INSCRIPTION

	PÉDAGOGIE	
* Formation musicale - 1er choix	~	
* Formation musicale - 2ème choix	~	
* Pratique individuelle (30 minutes)	×	
* Intérêt pour l'initiation en groupe (45 minutes si 2 élèves ou 1h si 3 élèves)	⊖ Oui ⊖ Non	
Pratique collective	×	
Commentaire (souhait 2e pratique individuelle, remarques)		
R LA DÉMARCHE		ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Le der

6ème étape : Sous l'onglet « LE RÉCAPITULATIF », vérifier les informations vous concernant et cliquer sur « VALIDER » en haut de page, à droite de l'écran.

	PETITE ENFANCE / SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE / ENFANCE ET MUSIQUE (ICI) – ANNÉE SCOLAIRE 2021 - Eleve	Durée approximative de cette démarche : 10 mn	
		<u></u>	
ANNULER LA	A DÉMARCHE		< RETOUR À L'ÉTAPE 1 VALIDER
		INSCRIT	\smile
e demandeur.	Inscrit	Eleve	
	Situation de l'inscrit	Enfant	
	Représentant légal	Représentants 1 et 2	
La demande Ei	En cas de séparation ou de divorce, veuillez préciser qui a la garde de l'enfant :		
	Autorise la diffusion de l'image et de la voix	Autorisation	
	Autorise la diffusion des informations du Service des Affaires Culturelles par mail	Autorisation	
	Pièces à fournir :	Attestation de responsabilité civile risque so mois	olaire / Extra, Justificatif de Domicile -3
		PÉDAGOGIE	
	Formation musicale - 1er choix	IC1 - Lundi - de 16h45 à 17h45	
	Formation musicale - 2ème choix	IC1 - Mardi - de 17h45 à 18h45	
Inté	Pratique individuelle (30 minutes)	Accordéon	
	Intérêt pour l'initiation en groupe (45 minutes si 2 élèves ou 1h si 3 élèves)	Non	
	Pratique collective	Chorale Junior 7/13 ans - Mercredi - de 14	h à 15h30 - Ecole des Arts
	Commentaire (souhait 2e pratique individuelle, remarques)		

Le dossier doit impérativement être complet pour être validé.

Liste des documents de moins de trois mois à transmettre obligatoirement :

Attestation d'assurance responsabilité civile et/ou risques extrascolaires,

Justificatif de domicile,

En cas de séparation ou divorce du père et de la mère : **Jugement ou une convention qui fixe la résidence de l'enfant**,

Pour la Danse et l'atelier Touch'A Tout : **Certificat médical** attestant la capacité de l'élève à suivre les cours. A noter : à transmettre à la rentrée, sous peine de ne pas pouvoir accéder au cours.

CRÉATION D'UNE INSCRIPTION

Liste des documents de moins de trois à transmettre pour bénéficier d'un tarif préférentiel, selon la situation de chacun :

Pour les mineurs habitant la commune :

Notification du quotient familial à demander à la Caisse d'Allocations Familiales (A noter : à remettre avant les vacances de la Toussaint - sauf inscriptions en cours d'année),

Pour les bénéficiaires Pôle Emploi et RSA : Photocopie de la carte Pôle Emploi ou de l'attestation RSA,

Pour les élèves scolarisés de 18 à 25 ans et étudiants de plus de 25 ans : Photocopie du certificat de scolarité ou de la carte d'étudiant (de l'année en cours),

Pour les élèves inscrits à l'Orchestre d'Harmonie de Schiltigheim ou ensemble vocal de Schiltigheim :

Attestation de présence annuelle.

Les documents scannés et enregistrés sur votre poste informatique et votre Espace Citoyen seront directement à communiquer via le bulletin d'inscription.

7^{ème} étape et dernière étape : Après avoir validé votre inscription, les agents de l'École des Arts traiteront votre demande. Vous recevrez au courant de l'été 2021 un mail vous informant de la suite donnée à cette dernière.

Si vous rencontrez des difficultés au moment de l'inscription en ligne, vous pouvez soit joindre l'Administration de l'École des Arts aux horaires d'ouverture par téléphone au 03 88 18 86 59, ou bien vous rendre directement au 9, rue des Pompiers de Schiltigheim. Afin d'être en mesure de vous accompagner dans la démarche d'inscription, pensez à bien vous munir des pièces justificatives demandées.